

## RAPPORT DE LA TRESORIERE 2014

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous rendons compte de la situation et de l'activité de notre association durant l'exercice 2014 clos au 31 décembre de l'année.

Nous soumettons à votre approbation les comptes annuels de cet exercice écoulé.

Nous nous proposons de vous donner toutes précisions et tous renseignements concernant les pièces et documents prévus par la réglementation qui vous ont été remis.

Vous prendrez ensuite connaissance du rapport du commissaire aux comptes.

La mission de commissaire aux comptes a été confiée à **Monsieur LAGAY du Cabinet Léo Jégard et Associés** dont le siège est situé 23 rue du Clos d'Orléans – 94120 Fontenay sous-bois.

Celui-ci vous rendra compte de sa mission et de ses éventuelles remarques.

### LE COMPTE DE RESULTAT

Pour comprendre l'exercice 2014, je vous propose une lecture dynamique de l'activité de la fédération à partir des résultats, nets des fonds dédiés.

Qu'est-ce qu'il nous faut interroger pour cela ?

#### ➔ En premier lieu, le résultat :

Il est positif, de 13 815 €, cela veut dire que notre gestion a été équilibrée l'année passée.

Nous n'avons pas trop dépensé et nous n'avons pas non plus fait preuve d'une gestion trop prudente qui mettrait en tension l'activité et les moyens nécessaires au bon fonctionnement.

Sans se contenter de cette photographie au 31 décembre, regardons l'évolution sur trois ans :

Par rapport aux dernières années, le résultat est moindre (près de 26 et 34 K€ en 2013 et 2012), même s'il reste encore une dizaine de milliers d'euros de marge en 2014. Cela veut dire :

- soit que nous avons rééquilibré les moyens à l'activité, en investissant dans le fonctionnement (en embauchant notamment) ce qui est bon signe puisque nous avons encore un résultat positif bien qu'ayant dépensé plus,
- soit que nous avons perdu des recettes (et donc que le résultat baisse pour des charges équivalentes) ce qui serait un clignotant pour les années à suivre,
- soit les deux.

C'est pour comprendre ce résultat et ce qu'il signifie dans la vie de la fédération, que l'on va considérer les montants en valeur absolue des produits et des charges, puis les principaux points de variation qui méritent explication pour 2014 et enfin leurs évolutions comparées, le cas échéant pour mettre en perspective l'avenir.

#### ➔ Deuxième interrogation :

Combien de produits avons-nous constatés ? : Plus que l'an passé, au total 1 184 170 € au lieu de 1 155 989 € en 2013 et 1 065 500 en 2012.

Les produits, nets des fonds dédiés, se répartissent en plusieurs grands groupes :

PRODUITS	2014	2013	2012	2011
TOTAL SUBVENTIONS	544 200 €	541 500 €	596 544 €	430 652 €
TOTAL REGION	158 417 €	196 536 €	39 099 €	59 028 €
TOTAL PARTICIPANTS	342 255 €	288 160 €	313 037 €	305 300 €
TOTAL DIVERS PRODUITS	139 298 €	129 793 €	116 820 €	97 681 €
TOTAL PRODUITS	1 184 170 €	1 155 989 €	1 065 500 €	892 661 €

Donc nos produits sont encore en hausse, mais une hausse plus modeste que l'an passé (2% au lieu de 8%). Certes le contexte politico-économique a un impact mais nous verrons que c'est davantage la dynamique pluriannuelle des projets financés qui l'explique.

SUBVENTIONS	2014	2013
DGS	300 000 €	300 000 €
MILDECA	53 000 €	468 000 €
ACSE	15 000 €	15 000 €
JOURNÉES NATIONALES	10 000 €	19 500 €
INCA	30 000 €	30 000 €
MAIRIE DE PARIS	10 000 €	10 000 €

Si la subvention triennale de la DGS reste inchangée pour cette année à hauteur de 300 K€, avant un prochain audit pour une nouvelle convention que nous espérons à nouveau pluriannuelle, celle de la MILDECA passe de 468 K€ à 53 K€.

Faut-il s'en inquiéter? : Non, car comme je vous l'avais indiqué dans notre rapport 2013, l'utilisation de la subvention DGS MILDT de 468 000 € reçue en 2013 sera étalée jusque 2015.

La subvention de 2013 ne pouvait donc pas être reconduite à la même hauteur en 2014.

La subvention obtenue en 2014 pour 53 K€ (correspondant à 43 000 € pour l'action de transférabilité du programme TAPAJ et pour 10 000 € consacrés au projet 'FEMMES ET ADDICTIONS' avec la participation du service des droits des femmes à la DGCS) est un nouveau financement.

**La reprise de fonds dédiés** en 2014 est de 284 044 € au lieu de 281 800 € l'an passé.

Tandis que les fonds dédiés constatés en fin d'année sont de 144 153 €.

Ce montant de l'année, ajouté aux fonds dédiés des années antérieures, représente 478 798 € restant à réaliser pour 618 689 € au 31 décembre de l'an passé.

Ce qui signifie que nous avons moins d'actions qui restent à réaliser en 2015 qu'il ne nous en restait pour 2014.

### Fonds dédiés

FONDS DEDIES	2014	2013	2012	2011
<b>TOTAL</b>	<b>478 798 €</b>	<b>618 689,49 €</b>	<b>309 129,49 €</b>	<b>303 380,62 €</b>
DGS ACTIONS	0,00 €	0,00 €	0,00 €	50 000,00 €
DGS-MILDECA ACTIONS	280 000,00 €	474 000,00 €	185 000,00 €	200 000,00 €
MARIE DE PARIS	16 500,00 €	8 500,00 €	7 000,00 €	20 000,00 €
INCA	40 000,00 €	25 000,00 €	0,00 €	0,00 €
MILDECA IDF	21 800,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TAPAJ	23 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
UR AQUITAINE	18 000,00 €	12 000,00 €	37 000,00 €	3 500,00 €
UR BRETAGNE	637,00 €	637,00 €	637,00 €	0,00 €
UR ILE DE FRANCE	38 853,00 €	36 360,00 €	37 500,00 €	0,00 €
UR FRANCHE COMTE	2 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
UR MIDI PYRENEES	13 000,00 €	30 000,00 €	0,00 €	0,00 €
UR NORD PAS DE CALAIS	21 100,00 €	21 100,00 €	27 400,00 €	21 100,00 €
UR PAYS DE LA LOIRE	3 408,00 €	9 592,49 €	9 592,49 €	6 635,89 €
UR PACA	0,00 €	1 500,00 €	5 000,00 €	2 144,73 €

Les fonds dédiés ne sont pas constatés parce que nous n'avons pas réalisé des actions prévues mais majoritairement parce que nous recevons un financement global en année N qui est utilisé sur plusieurs exercices pour l'accomplissement des dites actions.

Non seulement il est besoin d'une lecture pluriannuelle des produits et des projets, mais il est également nécessaire d'avoir une lecture par nature des produits : Pour exemple, les crédits confiés par l'ARS en 2013 à l'IREPS Ile de France (pour une répartition des actions aux acteurs dont la fédération) ont impliqué une facturation de notre travail, c'est-à-dire comptablement une prestation de service, inscrite comme telle dans les comptes annuels 2013.

On ne l'y retrouvera plus en 2014 puisque la nature de la recette a changé.

De fait, en 2014, les actions menées en Ile de France ont donné lieu à un financement direct de l'ARS à notre fédération, donc un produit de 24 515 € inscrit en subvention.

C'est la raison principale pour laquelle la ligne subvention des régions est passée de 57 288 € à 107 841 € alors que la ligne prestations est passée de 86 948 € à 36 885 €.

UNIONS REGIONALES	2014	2015
SUBVENTIONS	107 841 €	57 288 €
PRESTATIONS	36 885 €	86 948 €

Nous lisons par conséquent une augmentation des subventions mais une baisse des ventes, ce déplacement n'affecte pas le montant total des produits mais, de par le changement de nature, les comptes qui les composent.

L'augmentation des subventions en région est également due à de nouvelles recettes :

- 6 300 € de l'ARS en Nord Pas de Calais sur 2014 qui n'existait pas en 2013.
- 21 800 € de subvention MILDECA en Ile de France sur 2014 qui n'existait pas en 2013.

Les autres prestations régions comportent :

- Une convention de 30 000 € pour l'UR en Midi Pyrénées.
- Une convention de 7 400 € pour l'UR en Nord Pas de Calais.

A noter que le montant des fonds dédiés en fin d'année 2014 est près du double de celui de 2013. L'activité en région en 2015 se trouve donc déjà financée pour cette part.

**Ainsi des produits et/ou subventions à utiliser sur 2 à 3 années peuvent lisser la gestion et la stabiliser.**

**Mais la force de la fédération réside encore et toujours sur sa capacité d'autofinancement non démentie en 2014 :**

- **Les adhésions augmentent à nouveau de 2% (116 150 € cette année pour 113 474 € l'an passé).**

ADHESIONS	2014	2013
<b>TOTAL</b>	<b>116 150 €</b>	<b>113 474 €</b>
PERSONNES PHYSIQUES	12 750 €	12 145 €
PERSONNES MORALES	103 400 €	101 329 €

- **Les Journées Nationales**, pourtant encore sous le sceau des grèves en 2014, montrent un excédent Nantais de près de 80 K€.
- **La formation en 2014** a compté moins de participants au national avec 3 formations annulées mais plus de participants dans les sessions maintenues. Cependant il faut rapprocher cette baisse au niveau national des journées de formations CJC en région qui ont mobilisées autant l'équipe du siège que les adhérents ; baisse qui n'a pas empêché l'activité formation de terminer avec un résultat encore en hausse cette année.

	2014	2013	2012	2011
<b>JOURNEES NATIONALES</b>				
<b>PRODUITS</b>	<b>207 553,10 €</b>	<b>155 732,29 €</b>	<b>209 240,98 €</b>	<b>151 059 €</b>
INSCRIPTION/PARTICIPATION	182 553,10 €	121 232,29 €	180 240,98 €	141 059 €
SUBVENTION	25 000,00 €	34 500,00 €	29 000,00 €	10 000 €
<b>CHARGES</b>	<b>127 649,37 €</b>	<b>92 845,80 €</b>	<b>112 175,43 €</b>	<b>101 256 €</b>
<b>EXCEDENT</b>	<b>79 903,73 €</b>	<b>62 886,49 €</b>	<b>97 065,55 €</b>	<b>49 803 €</b>
<b>NOMBRE PARTICIPANTS</b>	<b>1055</b>	<b>700</b>	<b>951</b>	<b>792</b>
<b>FORMATIONS</b>				
<b>PRODUIT</b>	<b>149 033,12 €</b>	<b>160 208,86 €</b>	<b>120 388,00 €</b>	<b>87 129,00 €</b>
<b>CHARGES</b>	<b>60 116,58 €</b>	<b>77 485,62 €</b>	<b>64 660,89 €</b>	<b>41 008,41 €</b>
<b>EXCEDENT</b>	<b>88 916,54 €</b>	<b>82 723,24 €</b>	<b>55 727,11 €</b>	<b>46 120,59 €</b>
<b>NOMBRE PARTICIPANTS</b>	<b>356</b>	<b>374</b>	<b>312</b>	<b>234</b>

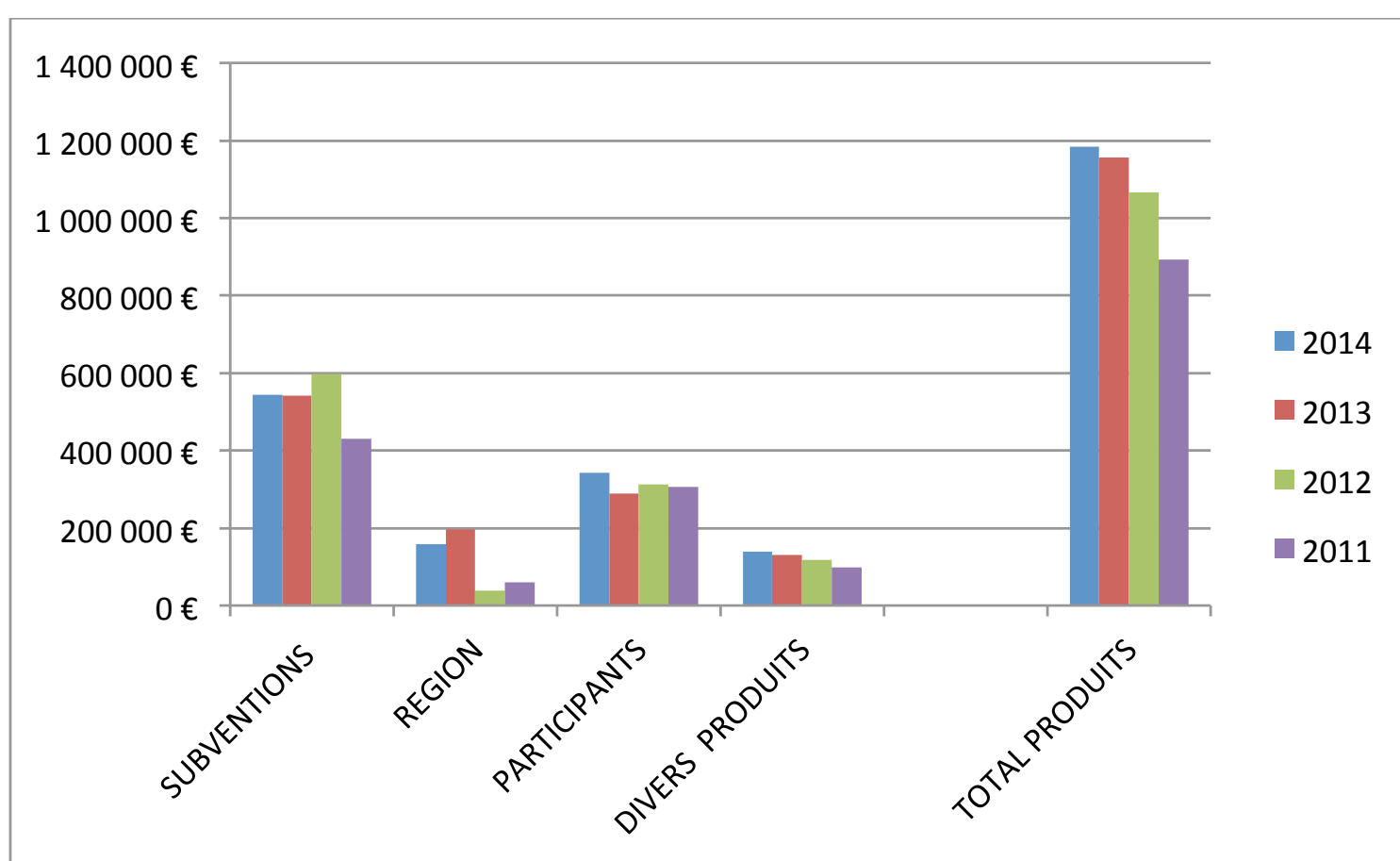
**Les Autres produits activité annexes d'un montant de 13 192€ concernent**

- La facturation des ventes des guides et leurs frais de port
- La facturation des frais d'intervention du Président
- La facturation des frais du Colloque ADDITRA Monde du Travail

**Les Reprise S/Dépr Prov et Transfert de charge de 9 956 € sont ainsi répartis :**

- Reprise du stock 1 935.54 €
- Reprise créances 1 563.86 €
- Prise en charge Unifaf (formation 2 salariées) 4 957.06 €
- Reprise Provision pour Avocat Prud'homme 1 500.00 €

D'une manière globale, on peut se féliciter de rester dans un mouvement ascendant dont le graphique suivant illustre la composition depuis 4 ans :



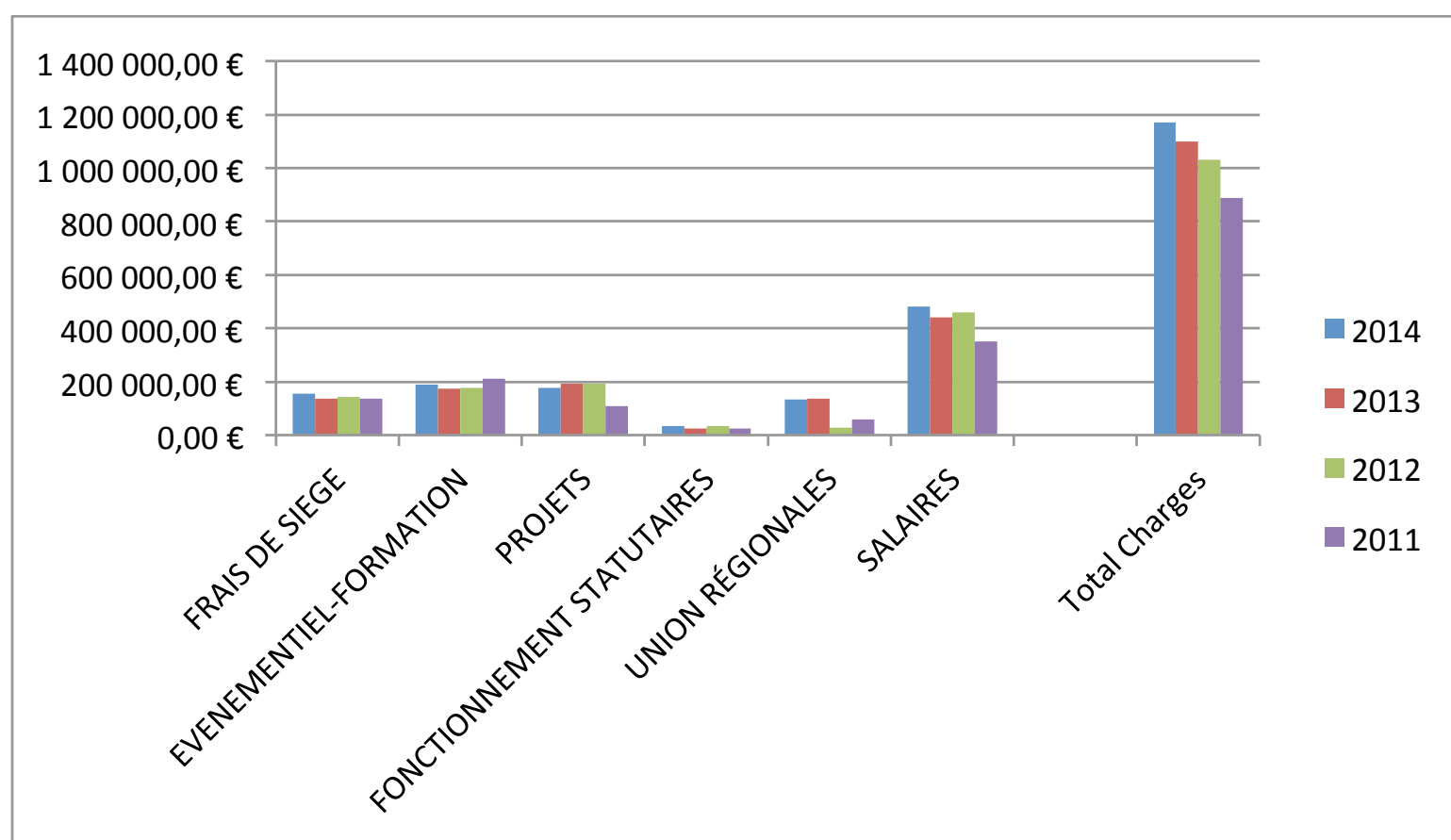
Nous aurons à rapprocher ces résultats de la politique de gestion en 2015, hors impact de nouvelles missions. En matière de produits il nous faudra donc, en plus de la convention socle de la DGS, anticiper les zones de recouvrement entre fin de projet (= fin de financement) et relais par de nouvelles actions (= nouveaux financements) au regard des évolutions de notre secteur et des travaux de notre fédération.

➡ **Troisième interrogation :**

Combien avons-nous dépensé ? : En 2014, le total des charges hors fonds dédiés est de 1 170 355 € contre 1 099 196€ en 2013 et 1 031 747 € en 2012.

REPARTION PAR NATURE	2014	2013	2012	2011
FRAIS DE SIEGE	155 376,00 €	136 518,31 €	143 516,92 €	136 219,71 €
EVENEMENTIEL-FORMATION	189 380,00 €	172 589,53 €	176 035,80 €	210 320,28 €
PROJETS	175 939,00 €	191 024,08 €	192 078,07 €	109 396,61 €
FONCTIONNEMENT STATUTAIRES	34 680,00 €	23 163,21 €	33 113,00 €	23 651,78 €
UNION RÉGIONALES	133 187,00 €	135 142,23 €	27 917,83 €	58 325,03 €
SALAIRES	481 793,00 €	440 758,62 €	459 084,66 €	349 704,23 €
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>1 170 355 €</b>	<b>1 099 196 €</b>	<b>1 031 746 €</b>	<b>887 618 €</b>

Elles se répartissent ainsi :



Que doit-on remarquer ? :

#### **LES COMPTES DE CHARGES AVEC UNE VARIATION en 2014:**

- ⇒ *Une augmentation en 2014 du **compte Achat de Matériel** passant de 3 062 € à 5 139 € dû à :*
  - L'achat de Meuble de Bureau pour la comptabilité et le secrétariat
  - L'achat d'un ordinateur portable
  - Le rachat du matériel téléphonique
  
- ⇒ ***Les Honoraires Gestion** ont augmenté exceptionnellement cette année de par les honoraires d'avocat concernant une affaire au Prud'homme. Pour information, le jugement a été rendu en faveur de l'employeur, en décembre 2014. Il faut donc rapprocher cette somme de la reprise sur provision constatée en produit pour 1 500 €, diminuant ainsi le coût à un solde réel de 2 100€ pour l'année 2014.*
  
- ⇒ ***Les Services Bancaires** qui montrent eux une économie de 800€ sur l'année 2014 grâce à une nouvelle négociation avec le Crédit Coopératif fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2014.*
  
- ⇒ ***La Variation de Stock***  
 Le stock au 31 décembre 2012 avait une valeur de 5 920 €, et au 31 Décembre 2013, 17 400 € soit une variation constatée de - 11 480 €.  
 En 2014 l'état du stock s'élève à 10 143 € soit une variation constatée au 31 décembre de 7 257 € (17 400 – 10 143).  
 Il se compose des :
  - 3 Guides (Addiction sans Substance – Soins Résidentiels – PAACT)
  - 2 Actals (Parcours et RDR)
  - 2 Brochures (Femmes et Festif)
  
- ⇒ ***La Dotation aux Provisions pour Risques et Charges***  
 La décision a été prise en 2013, validée par l'Assemblée Générale, de provisionner les départs en retraite pour deux salariés âgés de plus de 50 ans.  
 La variation annuelle de cette provision est constatée chaque année, pour l'année 2014 cela représente 2 974€.



Les charges de gestion d'exploitation ne sont que de 338 € cette année pour 4 à 5 000€ les années précédentes. On attribue cette variation à une moindre importance de régularisations comme des reprises de produits non perçus et à un règlement de la quasi-totalité des factures (en particulier des inscriptions aux Journées Nationales) pour l'exercice 2014.

Au total la variation des frais de siège de 20 111 € est due principalement à l'écart des stocks constatés au 31 décembre de 18 737€ (-11 480 en 2013 contre 7 257 en 2014) : En effet, des guides ont été publiés et stockés fin 2013, puis écoulés en 2014.

⇒ **Les charges relatives aux PROJETS MENES PAS LA FEDERATION, concernant principalement :**

- *La revue Actal* : Prévus dans la convention pluriannuelle de la DGS, l'édition d'Actal s'est concrétisée par : 1 revue en 2012, 2 en 2013, aucune en 2014. En effet, La DGS nous a donné son accord pour que l'Actal prévu cette année soit édité en 2015. A la place 80 000 plaquettes du portail des acteurs de premier recours ont été imprimées, charges auxquels s'ajoutent les frais liés aux derniers groupes de travail à réunir.
- *Les Evolution Statutaires suite aux débats et préconisations des AG 2012 et 2013, travaux 2014* qui ont nécessité plusieurs réunions et un accompagnement.
- *L'ouverture du site Portail des acteurs de premiers recours en plus de celui de la Fédération Addiction*

⇒ **Pour LES UNIONS REGIONALES on note :**

- **des Frais Postaux** plus élevés qu'en 2013 (23 176 € en 2014 contre 18 877 € en 2013) cela est dû à :
  - Des frais Postaux de l'Union Régionale Nord Pas De Calais pour 3 075 €
  - Un guide supplémentaire en 2014 (PAACT)
- **Une variation des Salaires UR** en augmentation de 6 562 € due à une régulation sur les IJ de Maternité 2012 d'une salariée.

⇒ **LE FINANCEMENT DES GROUPES DE TRAVAIL** quant à lui, trouve sa compensation par les subventions correspondantes :

GROUPE	SUBVENTIONS
ARTICULATION ACTEURS DE SOINS	DGS (Convention Pluriannuelle)
CONSULTATION JEUNES	DGS MILDECA
SANTE JUSTICE	DGS (Convention Pluriannuelle)
RDR	DGS (Convention Pluriannuelle)
CANNABIS	DGS MILDECA
FEMMES	DGS MILDECA -DGCS
TABAC	INCA
TAPAJ	DGCS MILDECA

⇒ **LES CHARGES DE PERSONNEL** (salaire brut + charges sociales + autres charges de personnel)

L'année 2014 montre un coût global de charges du personnel de 568 836 € impôts et taxes sur salaires inclus. Pour mémoire l'année 2013 inscrivait 520 664 € (487 284 € salaires + 33 380 € impôts et taxes).

Cette augmentation de 48 172 € trouve son origine principalement dans une réorganisation (avec notamment la nomination d'un adjoint auprès de la délégué générale) et un recrutement spécifiquement dédié au soutien de l'activité (et non à une mission complémentaire) réalisé comme prévu en 2014. La variation des ETP au cours de l'année est de 2, l'effectif passant de 9,3 ETP au 1<sup>er</sup> janvier à 11,3 ETP au 31 décembre en lien direct avec l'augmentation de l'activité. Ceci est sereinement absorbé en 2014 et permet de faire face au travail généré par le nouveau développement d'activité de l'association tant pour son fonctionnement que pour son organisation structurelle.

⇒ **LES IMPOTS ET TAXES :**

Malgré l'embauche en cours d'année de deux nouveaux salariés, les impôts et taxes sur salaires diminuent entre les deux exercices de - 12 328 € grâce à l'abattement associatif de 20 161 €.

⇒ **LA DOTATION AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATION :**

La dotation aux amortissements a diminué chaque année de 2011 jusqu'en 2013, j'avais indiqué l'an passé la nécessité de reconstituer notre capacité d'autofinancement pour de futurs investissements dont nous aurions besoin. En 2014 cette dotation est de 14 734 € (pour 14 140 € en 2013) le rétablissement est donc amorcé, l'objectif serait de stabiliser notre dotation annuelle à hauteur de 20 000 €.

➔ **LE RESULTAT DE L'ANNEE 2014**

Le total des produits d'exploitation s'élève à 1 031 087 €.

Le total des charges d'exploitation s'élève à 1 168 548 €.

Après prise en compte :

• D'un produit financier de :	+ 2 602 €
• D'un produit exceptionnel de :	+ 10 580 €
• D'un report de ressources non utilisé de :	+ 284 045 €
• D'un impôt :	- 220 €
• D'intérêts sur emprunts de :	- 1 049 €
• D'une charge exceptionnelle de :	- 338 €
• D'un engagement à réaliser sur des ressources affectées de :	- 144 153 €
(Fonds dédiés relatifs à la seule année 2014)	

**Le résultat de l'exercice 2014 se solde par un excédent de + 13 815 € dont 3 200 € pour les unions régionales (Nord Pas de Calais).**

## LE BILAN

Le bilan montre un total de 1 127 359 €, il était de 1 370 563 € en 2013.

Les fonds propres de la Fédération Addiction s'élèvent à 413 854 €, en 2013 ils étaient de 400 039 €.

Les fonds propres sont constitués de :

- Fonds associatifs sans droit de reprise de 334 454 €
- Réserves des unions régionales de 65 585 €
- Résultat excédentaire de 13 815 €.

### LA SITUATION DE TRESORERIE

Le fonds de roulement s'élevait au 31-12-2013 à 928 465 €, il est de 813 443 € au 31 décembre 2014.

Le besoin en fonds de roulement est de 7 169 €. En 2013, il existait un excédent en fonds de roulement négatif de 85 796 €. Cela signifie que nous avons utilisé une partie de nos réserves pour financer 2014 et l'augmentation des effectifs en particulier. Ceci était prévu, et je l'avais soumis à votre approbation dans le rapport financier 2013, afin d'équilibrer la quantité de travail à réaliser (504 763 € de fonds dédiés provisionnés au 31.12.2013) et la qualité du travail à produire.

Pour autant, la situation n'est en rien alarmante puisque le besoin représente 0.01% du fonds de roulement.

La conséquence est bien entendue, une baisse de 20% de la trésorerie qui s'élève à 806 274 €.

Il est important de comprendre que les variations importantes de la trésorerie et de fonds de roulement constatées cette année sont la conséquence directe de l'impact des montants de fonds dédiés, eux-même liés aux versements des subventions utilisées sur plusieurs exercices. D'où l'utilité de la lecture dynamique sur plusieurs années évoquée en introduction.

## EN CONCLUSION & PERSPECTIVES 2015

➡ Revenons sur les variations entre produits et charges:

- 6,54% d'augmentation de charges entre 2012 et 2013 pour 6,47% entre 2013 et 2014, pas d'inflation des dépenses donc.
- 8,49% d'augmentation des recettes entre 2012 et 2013 pour 2,44 % entre 2013 et 2014, ce taux indique une nette tendance à la baisse.

Si tous les signes externes restent favorables, développement de l'activité et confiance des financeurs, maîtrise des coûts et croissance de la vie associative comme la part de ses ressources propres, le contexte financier reste en partie incertain.

Pour autant et de ma place de trésorière, la qualité de l'action de la fédération, grâce à la participation de nos adhérents, au travail de l'équipe du siège et à nos productions collectives, laisse espérer les financements nécessaires, en particulier de la DGS et la MILDECA, afin d'assurer la continuité de nos missions ou le développement de nouvelles.

Pour conclure, reste à affecter les résultats 2014.

Nous proposons que ce résultat de 13 815 € soit placé en fonds propres, pour le siège à la hauteur de 10 615 € et pour les Unions Régionales de 3 200 €.

Je vous remercie de votre attention.

Je passe la parole à M. LAGAY, Commissaire aux comptes qui va vous rendre compte de sa mission et des éventuelles remarques.

Nous vous invitons ensuite à adopter ce rapport qui est soumis à votre vote.

La Trésorière  
Christine TELLIER